

lieu pour elles le 2 février 1859. A la fin de 1866, le nombre des Sœurs converses était de 410 ; il était de 468, en 1877.

Le travail des mains est l'occupation des Sœurs converses. Cependant ce travail n'absorbe pas tellement tous leurs instants qu'elles ne puissent, de temps en temps dans la journée, se livrer à quelques exercices de piété. Avant tout, elles sont Religieuses pour travailler à leur propre sanctification. N'étant point chargées du gouvernement des maisons et de la direction des Sœurs, n'ayant point à traiter avec les administrations, ne prenant qu'une faible part de responsabilité dans les emplois qui sont toujours dirigés par une Sœur de chœur, elles ont une grande facilité à s'occuper d'elles-mêmes. Leurs journées se passent tranquillement dans l'obéissance, le travail et les exercices de piété, comme l'avait désiré la Sœur Jeanne qui leur a ouvert à toutes le chemin de la *Sagesse*. Sans se préoccuper du lendemain, elles peuvent se reposer délicieusement sur le Cœur de Jésus, leur Epoux et leur modèle.

On peut recevoir pour Sœurs converses des personnes qui ont été domestiques, ce qui ne se fait pas pour les Sœurs de chœur. Il est bon qu'elles sachent lire ; mais elles n'ont pas besoin d'avoir une grande instruction. On exige d'elles surtout de la piété, de la docilité, une santé ordinaire et l'amour du travail. On peut affirmer qu'il est peu de Sœurs converses, dans la Congrégation de la *Sagesse*, qui ne réunissent en elles ces qualités.

CHAPITRE III.

PREMIÈRE ASSEMBLÉE CAPITULAIRE. — ÉLECTION D'UNE NOUVELLE SUPÉRIEURE GÉNÉRALE. — LETTRES-PATENTES OBTENUES DU ROI LOUIS XV EN FAVEUR DE LA CONGRÉGATION. — CONSTRUCTIONS IMPORTANTES. — M^{GR} DE CRUSSOL, ÉVÊQUE DE LA ROCHELLE, A SAINT-LAURENT. — NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS. — LA SŒUR HONORÉE.

En 1768, eut lieu la première assemblée capitulaire dont il soit question dans les annales de la Congrégation. Il s'agissait d'examiner des Constitutions que l'on observait déjà depuis longtemps, et de nommer une nouvelle Supérieure générale. Ces Constitutions avaient été écrites, en grande partie, sous les yeux de la Mère Marie-Louise de Jésus ; ce qui les rendait encore plus chères. On avait jugé à propos d'en essayer la pratique pendant plusieurs années, afin de s'assurer qu'elles ne renfermaient rien qui ne pût s'accorder parfaitement avec l'exacte observance de la Règle. Après un mûr examen, elles furent acceptées par le Chapitre qui procéda aussi à l'élection d'une nouvelle Supérieure, à la place de la Mère Sainte-Anastasié qui gouvernait la Congrégation depuis neuf ans.

La Sœur Sainte-Claire fut élue. Elle avait fait profession le 20 avril 1748 et avait commencé, en 1755, l'établissement de Saint-Lô, qu'elle dirigea jusqu'à son élection. Lorsqu'elle sortit de charge, elle retourna encore comme Supérieure à Saint-Lô, où elle mourut, en 1800. Pendant son généralat, on fonda les établissements de

Mortagne, Château-Larcher, Pirmil, à Nantes, Redon, Pluvigner, Montfort, Brouage, le Dorat, Loix et Guérande.

La Mère Sainte-Claire fut remplacée, en 1777, par la Mère Marie de Saint-Bernard, qui était première Assistante de la Congrégation, depuis plusieurs années. Elle était née dans la paroisse de Notre-Dame de La Rochelle, et s'appelait Marie-Anne Cerisier. Entrée au noviciat le 17 juillet 1739, à l'âge de 22 ans, elle fit profession le 28 décembre de la même année. Elle avait 50 ans, au moment de son élection. Dieu l'appela à lui au bout de trois ans ; elle quitta la terre pour le ciel, le 3 août 1780, emportant avec elle les regrets de ses chères filles qui l'aimaient et la respectaient comme elle le méritait. Elle avait rempli avec piété, sagesse et dévouement les différents emplois qui lui avaient été confiés.

Dans les trois années de son généralat, elle vit se fonder six établissements : à Tesson, Brest, Fougères (Providence), Châtillon (hôpital), Orléans (N.-D. du Chemin) et Paimbœuf. L'année même de son élection, en 1777, elle eut la consolation de voir commencer les nouvelles constructions de la maison de la Sagesse, qui ne devaient pas être terminées de son vivant.

Après bien des oppositions injustes et violentes suscitées par les Jansénistes, le P. Besnard avait obtenu, en 1773, du roi Louis XV des lettres-patentes qui confirmaient les deux Communautés de Saint-Laurent. La Congrégation de la Sagesse fut autorisée à recueillir les aumônes, dons et legs qui pourraient lui être faits, et à acquérir des immeubles jusqu'à concurrence d'un revenu annuel de 4000 livres. Appuyée sur des bases plus solides que par le passé, la Congrégation songea dès lors à commencer des constructions qui étaient devenues indispen-

sables. Les travaux s'ouvrirent en 1777, et furent entièrement terminés en 1782.

Le plan de la maison, qui est celle que l'on aperçoit, en entrant dans la Communauté, avec la chapelle qui a reçu une autre destination, représentait le chiffre de Notre-Seigneur. Nous voyons, d'après un écrit du P. Besnard, que la chapelle avait 54 pieds de longueur sur 22 de largeur. Le plan en avait été donné par M. Besnard, architecte de Brest ; le sculpteur était M. Bertrand, et le plafonneur, M. Rousseau, italien.

La chapelle étant complètement terminée, les Pères Micquignon et Urien furent envoyés à l'Hermenault, où se trouvait Mgr de Crussol, évêque de La Rochelle, pour l'inviter à en faire la bénédiction. Il y consentit très-volontiers. Au jour fixé, c'est-à-dire un vendredi, 4 octobre 1782, le vénérable prélat arriva à Saint-Laurent, et descendit chez les Missionnaires, qui le reçurent avec un grand bonheur. Le lendemain, il visita la Communauté de la Sagesse, examina la chapelle, les ornements et tout ce qui pouvait être employé au service divin ; il trouva que tout dépassait ses espérances.

Le dimanche, à 8 heures, il bénit solennellement la chapelle et officia pontificalement. Le soir, il chanta les vêpres et donna la bénédiction du Saint-Sacrement dans l'église paroissiale, puis il revint à la Communauté de la Sagesse, afin d'y bénir une cloche qui eut pour parrain M. Sapinaud de Bois-Huguet et pour marraine M^{me} Duval de Chavagnes. Lorsque le prélat eut demandé au parrain et à la marraine quel nom ils voulaient donner à cette cloche, ils répondirent qu'ils la nommaient Emmanuel : cela parut faire plaisir à Sa Grandeur qui avait aussi reçu le nom d'Emmanuel à son baptême.

L'évêque répéta plusieurs fois aux Sœurs que désormais

elles ne seraient pas obligées d'aller aux offices de la paroisse, puisqu'elles avaient une chapelle convenable, et qu'elles pouvaient avoir les offices chez elles. Il engagea aussi fortement le P. Besnard à bâtir une maison et une chapelle pour les Missionnaires, ce qui eut lieu en effet.

La Congrégation de la Sagesse avait alors pour Supérieure générale la Mère Saint-François-Régis qui avait succédé à la Mère Marie de Saint-Bernard, en 1780, après avoir été seconde Assistante. Elle gouverna sa Communauté avec la plus grande sagesse jusqu'en 1789, au moment où l'orage révolutionnaire commençait déjà à gronder. Elle fut envoyée alors comme Supérieure à l'hôpital Saint-Louis, à La Rochelle, d'où elle fut chassée par la Révolution, après avoir essuyé toutes sortes de persécutions. En 1800, elle alla remplacer, à Saint-Lô, la Mère Sainte-Claire qui venait de mourir; puis, en 1804, elle revint à La Rochelle, où on la redemandait avec instances; enfin, au bout de quelques années, elle rentra à Saint-Laurent et termina saintement sa carrière, le 22 janvier 1820. Pendant qu'elle était à la tête de la Congrégation, on fonda 11 établissements: à Guéméné, à Châteauneuf, à Saint-Pierre-le-Puellier et à Saint-Marceau d'Orléans, à Paramé, à Laleu, à l'Hôtel-Dieu de Poitiers, aux Sables-d'Olonne, aux Ifs, à Machecoul et à Josselin.

Nous ne pouvons nous empêcher de dire quelques mots d'une digne Fille de la Sagesse que la Mère Saint-François-Régis eut la douleur de perdre dès le commencement de son généralat; nous voulons parler de la Sœur Honorée qui mourut à Saint-Laurent, le 29 mars 1781. C'est à elle que la Mère Marie-Louise de Jésus dicta ses dernières volontés, avant de rendre son âme à Dieu. Le

P. Besnard a voulu lui-même, pour l'édification de ses filles, donner une notice sur cette fervente Religieuse qui, pendant 43 ans, a fait l'ornement de sa Communauté, comme simple Sœur, Supérieure locale, Maîtresse des novices, Conseillère ou Assistante.

Elle était née à Charron, diocèse de La Rochelle, en 1719, et s'appelait Agnès Berteau de Clausy. Son père était commis dans les fermes du Roi, et vivait noblement selon son état. Il eut six enfants, deux garçons et quatre filles. L'aîné des garçons prit un parti dans le monde; le cadet embrassa l'état ecclésiastique, et devint, dans la suite, curé de Villedoux, près Esnandes. Une des filles mourut jeune; la seconde devint Religieuse chez les Dames de Sainte-Claire, à La Rochelle. Agnès, qui était la troisième, resta dans la maison paternelle à Esnandes. Il y avait dans ce bourg un établissement de Filles de la Sagesse, dont l'admirable Sœur de la Croix était la Supérieure. Cette digne Religieuse aimait à réunir autour d'elle, le dimanche et les fêtes, les jeunes personnes du bourg et des environs, pour leur faire de bonnes lectures, réciter avec elles le chapelet et leur donner des avis charitables. Mademoiselle Agnès n'était pas la dernière à se rendre à ces pieuses réunions, et personne ne profita mieux qu'elle des leçons et des exemples de la Sœur de la Croix. C'est là qu'elle puisa ce goût de la piété qui ne fit que s'accroître avec les années, en même temps qu'un souverain mépris pour le monde et pour les vanités du siècle. Elle se sentit même inspirée à tout quitter pour entrer en religion. Elle découvrit son dessein à la Sœur de la Croix qui l'encouragea et l'entretint dans ces sentiments, jusqu'au moment où Dieu retira son père de cette vie.

A cette époque, son frère, curé de Villedoux, la prit

dans sa maison, pour veiller à son ménage. Elle y resta peu de temps, parce que, voyant sa sœur entrer chez les Religieuses de Sainte-Claire, elle songea à entre aussi chez les Filles de la Sagesse qu'elle avait toujours aimées. Elle pria le P. Mulot, Supérieur général de cette Communauté, qui descendait souvent chez son frère, quand il allait visiter les Sœurs d'Esnandes, de vouloir bien la recevoir parmi ses filles. Celui-ci l'accepta d'autant plus volontiers qu'il connaissait sa grande piété et ses rares talents. Son frère, loin de s'opposer à ses desseins, l'engagea à se donner toute à Dieu. Elle partit donc pour Saint-Laurent, où elle arriva, le 10 février 1738, à l'âge de 19 ans.

Elle était toute formée à la dévotion, à l'oraison et à tous les exercices de la vie spirituelle. Elle n'avait aucun défaut essentiel ; le Seigneur l'avait dotée d'un caractère doux, bienfaisant, affable et prévenant, qui la faisait aimer de ses maîtresses et rechercher de ses compagnes du noviciat. Elle fit profession le 4 octobre 1738, et reçut le nom de Sœur Honorée.

On l'envoya d'abord à Loix, dans l'île de Ré, où elle passa 7 ou 8 ans ; puis à Saint-Denis, dans l'île d'Oleron, où elle devint bientôt Supérieure. Comme elle l'avait vu pratiquer à Esnandes par la Sœur de la Croix, elle réunit aussi les jeunes personnes pour de pieux exercices, les dimanches et fêtes, et leur fit un bien immense. Elle leur inspira un tel goût pour la piété et un tel mépris pour le monde, que beaucoup d'entre elles songèrent à se faire Religieuses, et le devinrent en effet. Plus de 20 jeunes filles de Saint-Denis et un grand nombre des autres paroisses de l'île entrèrent chez les Filles de la Sagesse. Toutes auraient voulu ressembler à la Sœur Honorée, tant elle était bonne, douce, hum-

ble, modeste, tant sa vertu était aimable. Son humilité et son amour du recueillement ne la rendaient point d'un abord difficile et d'une humeur sévère. Elle allait droit à Dieu, avec un cœur gai et un visage qui réfléchissait la pureté et le calme de son âme. Elle était la joie et l'édification de Saint-Denis : aussi, quand on l'en retira, pour lui donner, à Saint-Laurent, l'emploi de Maîtresse des novices, grands et petits, riches et pauvres, prêtres et laïques, tous les habitants de la paroisse et des environs, la pleurèrent, tous furent consternés de son départ.

Arrivée à Saint-Laurent, elle trouva une ample matière à son zèle dans son nouvel emploi ; mais Dieu lui avait donné abondamment tout ce qu'il fallait pour le bien remplir : un grand fonds d'humilité, un jugement solide, un juste discernement des esprits, une connaissance parfaite des différents caractères, une patience à toute épreuve, une sagacité subtile pour découvrir certaines petites misères des novices, une grande prudence pour y appliquer le remède, sans faire de peine à qui que ce fût, une douceur charmante pour excuser leurs fautes, lorsqu'elles venaient les lui avouer, un talent rare pour les faire rentrer en elles-mêmes, beaucoup de facilité à leur parler de Dieu, à leur inspirer l'amour de la vertu et le zèle de leur perfection.

Ses soins pour ses chères novices étaient si grands qu'ils s'étendaient sur tout ce qui les regardait pour le temporel comme pour le spirituel. Ainsi, elle portait l'attention jusqu'à prolonger son repas et ne finir que la dernière, afin de donner à celles qui avaient bon appétit le moyen de prendre leur réfection sans trop se presser. Elle disait que la jeunesse avait besoin de bien manger, afin de se fortifier et se mettre en état de rendre service au prochain.

Dans tous ses entretiens, elle ne parlait que de Dieu, du ciel, de la vertu, des moyens de perfection, de l'amour des humiliations, de la mortification, etc. Pour exprimer les sentiments de ferveur dont elle était animée, elle composa un pieux cantique que l'on aime à chanter encore dans la Communauté. Après une vie toute remplie de bonnes œuvres et de mérites, elle s'endormit doucement dans le Seigneur, à l'âge de 62 ans. Quand la nouvelle de sa mort parvint dans les établissements, il n'y eut qu'une voix partout pour rendre hommage à ses vertus et célébrer sa sainteté.

CHAPITRE IV.

ÉLECTION DE LA MÈRE SAINTE-FLAVIE. — LETTRE DU R. P. MICQUIGNON AUX FILLES DE LA SAGESSE, A L'APPROCHE DE L'ORAGE RÉVOLUTIONNAIRE.

En 1789, la Sœur Sainte-Flavie fut élue Supérieure générale à la place de la Mère Saint-François-Régis. Née le 11 juin 1730, elle avait fait profession le 22 septembre 1750. On voit qu'elle eut le bonheur de vivre, pendant neuf ans, sous l'autorité et sous les yeux de la vénérable Fondatrice de la Congrégation. On ne pouvait faire un meilleur choix. Les jours allaient devenir bien mauvais. Il fallait une femme forte pour tenir tête à la plus affreuse de toutes les tempêtes qui aient ébranlé l'Eglise et la France, et pour relever de ses ruines un édifice religieux, dont presque toutes les murailles allaient être abattues par un torrent dévastateur. Nous verrons que la Mère Sainte-Flavie n'est point restée au-dessous de sa difficile et douloureuse mission, et qu'elle s'est montrée toujours aussi grande que son malheur. La crainte de l'orage ne l'empêcha pas d'accepter l'établissement du Longeron en 1790, et, en 1791, ceux de Fougères (l'hôpital), Landernau, Aufrédy et Lesneven.

Le R. P. Micquignon, Supérieur général des Missionnaires de la Compagnie de Marie et des Filles de la Sagesse, qui avait succédé au R. P. Besnard, en 1788, ne tarda pas à entrevoir tout le danger que pouvaient courir ses Communautés. Durant le cours de l'année

1789, il voulut faire la visite des établissements de la Sagesse qui se trouvaient en Bretagne. Partout il fut reçu avec joie et reconnaissance. Les brebis qui entendaient déjà gronder l'orage avaient besoin d'être rassurées par la présence de leur pasteur. Après avoir parcouru la Bretagne, il alla jusqu'à Orléans, et laissa par écrit à l'établissement de Notre-Dame-du-Chemin, aujourd'hui Sainte-Croix, des avis pleins de sagesse.

Dès le commencement de 1790, le pieux Supérieur, apercevant le danger qui menaçait l'Eglise de France, fit entendre le cri d'alarme au milieu du troupeau chéri qui lui était confié. Il adressa à toutes les Filles de la Sagesse une lettre circulaire, dans laquelle il leur donnait, avec l'affection d'un père et la fermeté d'un confesseur de la foi, tous les conseils dont elles pouvaient avoir besoin. Cette lettre est du 6 janvier. Nous ne pouvons résister à la pensée d'en citer quelques fragments.

« Il n'est sans doute aucun temps, mes chères filles, leur disait-il, où je ne lève les mains au ciel, pour attirer sur vous ses faveurs; car, Dieu en est témoin, je vous porte sans cesse dans mon cœur, et vous faites l'objet continuel de toutes mes sollicitudes. Mais de nouveaux dangers que la nouvelle année semble vouloir faire éclore, les maux qu'elle nous présage par les circonstances qui l'accompagnent, en ajoutant à mes craintes et à mes alarmes, fournissent aussi un nouvel aliment à mon zèle, et fixent l'objet des vœux que je dois faire pour vous au Seigneur dans les tristes commencements de cette année.

« C'est surtout, mes chères filles, sur le dépôt précieux de la foi que j'en dirige tout l'essor; c'est pour la conservation de ce trésor, qui fait le principe de toutes vos bonnes œuvres pour le présent, comme le fondement de

vos espérances pour l'avenir, de cette foi qui est la vie de vos âmes et sans laquelle vous ne pouvez plaire à Dieu, de ce trésor, de toutes ces richesses des vraies Filles de la Sagesse, c'est, dis-je, pour sa conservation que je prie, que je gémiss, que je porte sur l'autel de Jésus-Christ des vœux brûlants de l'amour dont je suis animé pour les intérêts de votre salut.

« A Dieu ne plaise, mes chères filles, que je suspecte votre fidélité et la fermeté de votre foi! Je vous rends de bon cœur le témoignage que, jusqu'à ce jour, vous l'avez conservée pure et intacte, et que vos dispositions pour l'avenir répondent à celles du passé. Ce témoignage, gravé dans mon cœur par la connaissance que j'ai de votre fermeté dans la foi, fait aujourd'hui ma plus douce consolation.

« Mais après que Notre-Seigneur lui-même nous avertit de prendre garde de déchoir, quelque fermes que nous soyons, ne dois-je pas craindre, dans un temps où les jours sont si mauvais, où tout est tentation, où tout est écueils et scandales? Oui, sans doute, mes chères filles, le premier choc vous trouvera inébranlables, et ce n'est pas non plus celui que je crains; vous direz généreusement dans les beaux jours de la ferveur de votre foi: « Allons et mourons avec lui! » Mais ce que j'ai lieu de redouter, ce sont les atteintes que pourront lui donner, à la longue, le commerce et les rapports indispensables avec un monde aujourd'hui si perverti dans la foi; ce sont ces discours empoisonnés du libertinage de l'esprit, ces maximes erronées en matière de religion, que l'assemblage de quelques vertus sociales, ou l'ostentation de quelques bonnes œuvres rendent encore plus insidieuses; c'est surtout la défection... Que dis-je? mes chères filles, oui, je le dirai, mais avec un déchirement de cœur que

je ne puis vous exprimer, oui, surtout la défection de ceux qui devraient être vos maîtres dans la foi ; c'est, en un mot, l'exemple des faux frères qui vous mettra le plus en danger.

« Tout en eux est contagieux et pernicieux ; le poison qu'ils exhalent se glisse sous l'enveloppe d'une piété apparente et s'avale sous l'apprêt de quelques paroles d'édification, et ainsi il opère insensiblement ce que le choc d'une persécution violente, le fer, le feu, toutes les tortures des bourreaux les plus cruels n'auraient pu faire. L'on se fait peu à peu au langage et à la manière de penser des personnes dont on approche, surtout quand elles se couvrent de la peau de brebis ; leur foi devient moins suspecte ; l'on perd bientôt l'intégrité de la sienne, et l'on cesse d'être l'enfant de Dieu et de l'Eglise.

« Ah ! plutôt, mes chères filles, tout perdre aujourd'hui, et tout à la fois, biens, santé, réputation, état même, que de perdre jamais cette auguste qualité que nous donne la foi ! Plutôt vous voir périr et ensevelies dans une commune ruine avec tant d'Ordres illustres, peut-être hélas ! mais heureusement victimes de leur foi !

« Mais non, mes chères filles, je conçois de vous des espérances plus consolantes. Le Seigneur conservera votre Congrégation ; et vous, vous conserverez aussi, à l'aide de sa grâce, l'intégrité de votre foi, si vous êtes attentives, comme je n'en doute point, aux avis que je vais vous donner. Recueillez-les, mes chères filles, de mon zèle, de mes sollicitudes et de mon affection pour vous. »

Ne dirait-on pas que le Seigneur dévoilait l'avenir, avec toutes ses horreurs, aux yeux de son serviteur fidèle ? Ne dirait-on pas que ce digne enfant et succes-

seur de Montfort, chargé du soin de toute sa famille religieuse, découvrait à la fois tous les malheurs qui allaient fondre sur la société et sur la religion ?

C'était plus que de la prévision, c'était de la certitude. Après les graves avertissements que nous venons d'entendre, et qu'il donnait à ses Religieuses, il leur recommandait, comme moyens de conserver leur foi, un attachement inviolable à l'Eglise et à son Chef, le recueillement et le silence, l'assiduité à la prière et à l'oraison, l'union, la paix et la charité entre elles, une pratique des sacrements plus fréquente et plus fervente, une grande fidélité à leurs engagements, surtout à leur vœu d'obéissance, l'exactitude à leur sainte Règle, la simplicité des enfants de Dieu et la droiture de cœur dans toute leur conduite, la bienveillance envers toutes sortes de personnes, même envers leurs plus grands ennemis, par-dessus tout, la douceur et la charité la plus tendre envers les pauvres, les malades et les malheureux.

« Ces vertus, ajoutait-il en finissant, donneront de l'éclat à votre foi et la feront triompher de la dépravation commune. Par elle vous jetterez, comme dit l'apôtre, une si belle lumière que vous brillerez comme des flambeaux parmi les gens du monde, que vous forcerez, en agissant ainsi, de rendre hommage à votre foi, à la religion et à votre saint état. »

Les craintes exprimées si vivement par le vénérable Supérieur général de la Congrégation de la Sagesse, ne tardèrent point à se réaliser, pour le malheur de la France et de l'Eglise entière. La religion fut cruellement persécutée ; les autels furent renversés, les chaires brisées, les temples profanés, les prêtres proscrits, les

Congrégations religieuses supprimées. De grands scandales furent donnés par quelques membres du clergé, qui eurent le malheur de prêter serment à une constitution schismatique, et qui, ayant cessé d'être les vrais pasteurs des âmes, s'arrogeaient encore le droit de paître le troupeau de Jésus-Christ.

La ferme espérance que le digne Supérieur avait conçue touchant la conduite des Filles de la Sagesse, dans ces temps malheureux, se réalisa aussi bien que ses craintes. En effet ces ferventes Religieuses demeurèrent inébranlables dans leur foi, et donnèrent partout et toujours l'exemple des plus admirables vertus. Leur courage héroïque ne se démentit pas un seul instant, au milieu de toutes leurs épreuves cruelles, sous le fer homicide, dans les prisons et jusque sur l'échafaud, comme nous allons le voir dans le Livre suivant, qui renferme assurément les plus glorieuses pages de leur histoire.

LIVRE IV.

LES FILLES DE LA SAGESSE PENDANT LA RÉVOLUTION.

(1789-1800)

CHAPITRE I^{er}.

COMMUNAUTÉ DE LA SAGESSE, A SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE,
PENDANT LA RÉVOLUTION.

La Communauté de la Sagesse de Saint-Laurent-sur-Sèvre ne pouvait manquer d'avoir à subir les plus terribles épreuves, pendant les jours sanglants de la Révolution française, qui n'en voulait pas moins à la religion qu'à la royauté. A cette époque désastreuse l'autel n'était pas attaqué avec moins d'acharnement que le trône. La Maison-Mère recevait chaque jour des différents établissements de la Congrégation les nouvelles les plus affligeantes, et, avant d'être frappée elle-même directement, elle ressentait déjà le contre-coup de toutes les douleurs que les Filles de la Sagesse éprouvaient de la part de leurs oppresseurs. Beaucoup d'entre elles, après avoir courageusement refusé le serment antireligieux qu'on leur demandait, et s'être vues